

RCS : SARREGUEMINES

Code greffe : 5752

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SARREGUEMINES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1982 B 00038

Numéro SIREN : 323 735 662

Nom ou dénomination : STARCK ELECTRICITE

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2023 sous le numéro de dépôt 1258

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA TRANSFORMATION  
DE LA SOCIETE STARCK**

**Société à responsabilité limitée au capital de 246 000 €**

**41 rue Principale – Théding -**

**57450 FAREBERSVILLER**

**323.735.662 R.C.S SARREGUEMINES**

**EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE STARCK  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 1<sup>er</sup> avril 2022 nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels clos au 31 décembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître :
  - Un chiffre d'affaires de 2 989 163 € contre 2 673 351 € l'exercice précédent
  - Un résultat d'exploitation de 58 657 € contre – 57 077 € l'exercice précédent
  - Un bénéfice net de 66 318 € contre une perte de 48 529 € l'exercice précédent
  - Des capitaux propres de 2 020 660 € par rapport à un capital social de 246 000 €

L'exercice en cours n'appelle pas de commentaire particulier.

Votre gérant nous a confirmé qu'aucun élément exceptionnel n'est venu détériorer la situation de la société entre les comptes annuels au 31 décembre 2021 et l'établissement de notre rapport.

**Dans le cadre de l'opération envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas de remarque.**

### **Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.**

**Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.**

Fait à Strasbourg, le 18 mai 2022

Le Commissaire à la transformation  
**FIDUCIAIRE DE L'ILL**

Représentée par Christophe FALLER

